



Bac :

**le SNEP
vous consulte**



17 octobre 2002 : GREVE UNITAIRE

Bac : le SNEP vous consulte

Ce bulletin spécial est adressé à tous les enseignants d'EPS de lycée syndiqués et au (à la) coordonnateur (trice) EPS de chaque lycée. Son objectif : recueillir l'avis d'un maximum de collègues sur la mise en place du nouveau bac.

Des difficultés apparaissent depuis la rentrée, accentuées par la sortie trop tardive des textes et par la mauvaise volonté évidente de l'institution pour aider tous les collègues de lycées, recueillir leur avis, prendre en compte leurs problèmes.

Le SNEP, lui, grâce au bulletin national (dont un envoyé en juin dans tous les lycées) et au site internet, a permis à chacun de pouvoir être informé de l'évolution des travaux et des propositions sur le bac.

Aujourd'hui, les échos les plus divers nous parviennent : ici des équipes demandent de poursuivre une mise en œuvre déjà bien engagée, tout en exigeant que le processus de consultation pour modification (commissions académiques et nationale) pour 2004 soit effectif ; là d'autres demandent des modifications immédiates (mais pas forcément sur les mêmes points !) ; enfin certains exigent le report de la réforme.

Le SNEP a lancé une pétition dans le bulletin toute profession (n° 673 du 24.9.02). Mais si celle-ci représente une initiative revendicative importante, il souhaite, pour aller plus loin, consulter la profession afin de connaître l'avis d'un maximum de collègues. Le SNEP n'est pas neutre (voir article ci-contre), il défend sur les questions de programmes et d'évaluation des positions élaborées depuis des années et en toute transparence, dans ses congrès et instances, sur la base de multiples contacts (réunions, stages, etc.) qu'il a eus avec les enseignants des lycées ces dernières années. Il s'agit pour lui d'organiser la remontée des réactions nées de la mise en œuvre concrète sur le terrain ; Il s'agit également et surtout, de définir quelles propositions le SNEP va faire dans le cadre des indispensables débats avec l'administration et l'inspection générale pour faire évoluer les textes dans un sens plus conforme aux exigences du Bac et à l'expérience professionnelle des personnels.

Notre réflexion se place aussi dans un contexte : un certain nombre de "décideurs" proposent de remettre en cause le Bac comme 1er grade universitaire, de le transformer en simple examen de fin d'études secondaires n'offrant plus l'accès automatique à l'Université.

Analyse du contexte et des enjeux, perception du réel, conception du métier, exigences pour l'EPS, rassemblement de la profession sur des valeurs, voilà ce qui guide le SNEP. C'est pour cela qu'il a besoin de tous.

Répondre rapidement à la consultation, signer massivement la pétition, tout en intervenant auprès de l'administration rectorale pour obtenir les moyens de faire correctement votre métier, tels sont les propositions que vous fait le SNEP.

Les enseignants doivent peser sur l'avenir de leur discipline.

Ce bulletin a été réalisé par :

**A. Becker
S. Chabrol
C. Couturier
D. Lenfle**



Le point de vue de la direction nationale du SNEP

Une consultation n'a de sens que si elle est transparente.

La démocratie impose que toutes les données soient connues et que rien ne reste dans l'ombre. La réforme du Bac EPS provoque des difficultés réelles dans les lycées.

Au-delà des diversités d'appréciation, des questions unanimes sont formulées. Pourquoi avoir refusé de consulter tous les collègues des lycées sur les projets d'épreuves ? Que symbolise cette attitude de la part de la hiérarchie pédagogique ? Pourquoi un tel retard entre l'arrêté du 09.04.02 et la note de service parue le 20.06.02 ? Pourquoi un tel décalage entre le contenu de l'arrêté voté au CSE et celui de la note de service élaborée par la DESCO, fortement contestée par le SNEP ?

Pourquoi un tel état d'impréparation et de suivi (à quelques exceptions près) en terme d'information, de formation, de dispositifs, de moyens de la part de l'administration centrale, rectorale et locale ?

Le SNEP s'est engagé dans le débat sur le Bac dans le prolongement et en cohérence avec son activité sur les programmes lycées. Ses différents congrès lui avaient donné mandat d'obtenir les dispositions suivantes :

- revenir à un cadrage national de l'EPS au Bac (d'apporter des garanties à tous ceux qui voyaient dans l'extrême localisme de sa situation antérieure une mise en cause à terme du caractère national du premier grade de l'enseignement supérieur que constitue le baccalauréat),
- reconstituer une culture commune de l'évaluation qui fortifie et valorise la place de l'EPS dans le cursus scolaire (au moment où de multiples sirènes voudraient l'attirer vers de nouvelles formes de déscolarisation),
- installer un dispositif évolutif et permanent du Bac qui prenne en compte le développement de la discipline, la demande des jeunes et de la société,
- refonder et expliciter une culture professionnelle plus partagée, plus commune, tout en favorisant simultanément l'expression des différences et des compétences.

C'est le sens de notre intervention sur le contenu de l'arrêté et c'est parce qu'il reprenait l'essentiel de ces principes que nous l'avons voté.

Ces principes nous semblent justes et les plus à même de conforter la place et le rôle de notre enseignement au lycée.

Nous le savons, à cette rentrée comme toujours, tout repose sur les épaules de nos collègues confrontés trop souvent à l'indifférence voir à l'autoritarisme de leur hiérarchie.

Chacun va pouvoir ici s'exprimer sur l'avenir de cette réforme.

Aujourd'hui les principes que nous défendons sont interpellés par les réalités et les conditions concrètes de leur mise en œuvre. D'autant que s'ajoutent à celles-ci l'insuffisance des horaires et l'extrême hétérogénéité des conditions de travail (installations en particulier).

Le SNEP compte sur le travail fourni en ce moment par tous les collègues pour transformer le contenu de la circulaire (épreuves comprises) pour le Bac 2004, pour faire vivre les commissions académiques, la commission nationale, garantir leur transparence et leur fonctionnement démocratique.

Le SNEP, tout en consultant la profession, poursuit ses interventions auprès de l'administration.

NDLR : Pour des raisons de place dans le bulletin, l'espace réservé à certaines réponses peut être insuffisant, joignez une feuille en reportant le numéro de la question. Merci.

Nom, Prénom (facultatif) :Etablissement :Département :

Réponse individuelle Réponse collective Si oui, nombre de collègues concernés

A – Information des collègues

A-a- Par qui avez vous eu les textes ?

- l'administration
- le SNEP
- autre canal Précisez :

A-b- Le rectorat et les IPR ont-ils organisé une ou des réunions d'information et de débat sur les nouveaux textes ?

- OUI NON
- pour tous les collègues de lycée
- pour les seuls coordinateurs
- pour deux ou trois collègues par lycée

A-c- Cette ou ces réunions ont-elles répondu aux attentes des équipes pédagogiques ?

OUI NON

A-d- Avez vous été en contact avec les informations du SNEP (stages, bulletins, site, ...) ?

OUI NON

Si oui, ont-elles représenté une aide, en particulier dans la compréhension des enjeux ?

OUI NON

B - Propositions par rapport aux nouveaux textes et aux nouvelles modalités

B-a- Activités

• Faites 5 propositions de modification (suppressions et/ou rajouts) dans la liste nationale des activités possibles pour l'évaluation bac afin qu'elle représente mieux, selon vous, la " culture commune " en EPS

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :
- 5 :

• La liste académique devrait-elle être élargie OUI NON précisez :

• Actuellement, sur les 3 APSA, une peut être choisie dans une liste académique. Considérez-vous qu'une des trois pourrait être choisie hors liste(s) par l'équipe pédagogique (avec une épreuve validée dans un premier temps par la commission académique et à terme par la commission nationale). Ces activités et épreuves alimenteraient la liste académique. OUI NON

• Pensez-vous souhaitable que les équipes aient, comme l'a proposé le SNEP, le choix entre deux et trois APSA évaluées ?

OUI NON

B-b- Nature des épreuves

• Etes vous favorables au passage de une à deux épreuves pour l'activité athlétisme ?

OUI NON

• Etes vous favorables au passage de une à deux épreuves pour l'activité gymnastique ?

OUI NON

• Lister des épreuves (ou des choix d'activités pour des épreuves) qui vous semblent discutables (5 maxi) :

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :
- 5 :

• Lister 5 modifications d'épreuves qui vous semblent prioritaires :

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :
- 5 :

- Lister trois épreuves qui vous semblent trop faciles
 - 1 :
 - 2 :
 - 3 :

- Lister trois épreuves qui vous semblent trop difficiles
 - 1 :
 - 2 :
 - 3 :

- Le SNEP a demandé la possibilité, à titre transitoire, de plusieurs épreuves de même niveau pour des activités où apparaîtraient des désaccords. Soutenez-vous cette proposition ? OUI NON

- Pensez-vous que l'élaboration de barèmes nationaux faciliterait votre travail ? OUI NON

C - La co-évaluation

C-a- En dehors des questions de faisabilité, pensez-vous que la co-évaluation va dans le sens d'une meilleure crédibilité de la note et de l'épreuve EPS du Bac ? OUI NON

C-b- La co-évaluation pose-t-elle, dans votre établissement de gros problèmes de mise en œuvre ? OUI NON

Si non, Quelle organisation avez-vous mise en œuvre ?

.....

.....

Si oui, lesquels ?

.....

.....

Avez vous mis en œuvre des solutions ? OUI NON
Lesquelles

.....

.....

C-c- Considérez-vous indispensable (comme le demande le SNEP) que les collègues convoqués pour évaluer le C.C.F. soient rémunérés (par exemple en indemnités d'examens) ? OUI NON

D - Un prof./ Un ensemble d'activités ?

Cette mesure apparue dans la note de service, n'existait pas dans l'arrêté ni dans le bac précédent. Afin d'offrir un maximum de choix, souhaitez-vous que le caractère obligatoire de celle ci soit supprimé ? OUI NON

E - Options

Pour les établissements proposant option facultative ou enseignement de complément, si vous êtes confrontés à des difficultés, citer les 4 plus importantes

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :

F - Stratégie pour l'évolution des textes, compte tenu de l'avancement actuel de la mise en œuvre

F-a- Souhaitez-vous que, pour l'année 2002/2003, l'expérience du nouveau Bac soit poursuivie sur la base des textes actuels, avec travail des commissions académiques et nationale, chargées de prendre en compte les remarques des équipes, pour évolution des textes pour le bac 2004 ? OUI NON

F-b- Souhaitez-vous que des évolutions immédiates soient effectuées ? OUI NON
Si oui, sur quelles questions, prioritairement (4 choix) ?

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :

F-c- Souhaitez-vous que les textes actuels soient suspendus et qu'on revienne aux textes antérieurs pour le bac 2003 ? OUI NON